Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mercredi 4 novembre 2026 à 14h30

Présents : Elisabeth Chabot, Bernard Decker, Manuelle Thoumy, Myriam Malguid, Patricia Thoral, Jean Bonora, Brigitte Morgana, Philippe Cecat et Eric Delecolle.

Absente, excusée : Sylvie Besnard

1. Préparation de l'AG du 26 novembre

L'AG du Club se tiendra le jeudi 26 novembre à 16h30 pour les adhérents. Manuelle va demander à la Mairie si nous pouvons arriver dans la salle vers 16h pour préparer.

Élisabeth précise que tous les adhérents du Club y seront conviés avec droit de vote pour tous (y compris ceux qui ont pris leur licence dans un autre club). Par ailleurs, les salariés et prestataires seront invités (sans droit de vote).

Manuelle présente le projet de diaporama qui sera projeté à l'AG. Elle commente les pages consacrées aux différentes statistiques habituelles qui seront projetées pendant qu'Elisabeth lira son rapport moral. Puis elle présente le rapport d'activités, qui fera l'objet de quelques amendements.

Patricia présente ensuite le bilan financier 2025-2026, qui sera envoyé aux adhérents avec la convocation à l'AG, ainsi que les diapos explicitant ce bilan. Quelques modifications y seront apportées. La situation de la trésorerie va permettre au Club de financer en partie les frais de l'organisation d'une nouvelle soirée festive en mars 2027. Manuelle propose d'inviter les intervenants (salariés et prestataires) à cette soirée. La proposition est retenue.

Patricia présente ensuite le budget prévisionnel qui fera aussi l'objet de quelques ajustements. Un tableau des coûts par activités est également présenté et commenté par Patricia et Jean : Malgré quelques activités « déficitaires », l'ensemble est globalement très positif.

Les diapositives projetées ensuite concernent l'organisation de l'animation, le volet formation et les projets pour la saison 2026-2027. Là aussi, des ajustements et corrections sont à apporter avant l'AG.

2. Points divers

- Remboursement d'une adhérente qui a dû arrêter son unique activité (la danse) dès le début octobre pour raisons de santé : Une discussion s'engage et un vote est demandé par Elisabeth. A la majorité, il est décidé que les demandes de remboursement de ce type seront traitées au cas par cas par le comité directeur. L'adhérente en cause sera remboursée de 17€ (part de l'adhésion destinée au fonctionnement du club) + 10€ (cotisation danse) = 27€.

- Bernard indique qu'Annie L. et Bruno J. ont été validés comme animateurs tirs à l'arc, après avoir suivi le cursus nécessaire. Cette décision est entérinée par le comité directeur.
- Eric fait une présentation des avantages des fichiers partagés sur un drive qui permettraient aux membres du comité directeur d'atteindre les informations dont ils ont besoin de façon rapide. Elisabeth indique qu'elle est tout-à-fait d'accord pour mettre cette procédure en place, qui permettra également de pouvoir assurer plus facilement la relève du comité le temps venu. Ceux et celles qui sont détenteurs de fichiers à partager doivent les envoyer à Eric, qui prévoit ensuite d'expliquer le fonctionnement et l'utilisation du drive de façon concrète lors d'une séance dédiée (une heure).
- Myriam évoque un problème relevé par les membres de la commission voyage. Ils ont rencontré des difficultés à la suite de remarques effectuées par la trésorière sur leur fonctionnement et ils s'inquiètent d'une éventuelle perte de confiance au sein du Comité directeur. Ils souhaitent ne pas devoir arriver à une démission collective et pouvoir *« poursuivre leur action au sein du club dans un respect mutuel et de confiance* ».

  Elisabeth indique qu'effectivement il convient que nous puissions tous continuer à travailler dans ce respect mutuel.

  Patricia demande à ce que les efforts soient partagés de part et d'autre**.**
- La soirée festive est programmée pour le vendredi 12 ou le vendredi 19 mars. Il est décidé que si les réponses encore attendues par Brigitte ne sont pas satisfaisantes, elle contactera le golf d'Ableiges qui avait été choisi pour la précédente soirée dansante.
- Il est envisagé également de proposer une festivité à définir lors de la journée multi-activités du 25 juin.

3. Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au mardi 19 janvier à 15h.

Le secrétariat du CSSSC